



| SOCIÉTÉ |

À GAUCHE TOUTE **CONTRE** **LA GPA**

Marie **MALZAC**, *journaliste*

Le combat contre la gestation pour autrui (GPA) n'est pas l'apanage des milieux dits « catholiques et conservateurs ». Des voix de gauche s'élèvent aussi contre une pratique considérée comme une nouvelle forme d'esclavagisme, fondée sur une juteuse instrumentalisation du corps de la femme et une grave remise en cause du cadre naturel de la procréation. Les prises de position de Sylviane Agacinski, épouse de l'ancien Premier socialiste Lionel Jospin, figurent parmi les plus connues. Mais d'autres personnes agissent, avec des cheminements et des motivations parfois très différents.

Marie Malzac les a rencontrées.

L'opposition au trafic des mères est d'abord le combat d'une partie des féministes historiques. Ce courant est peut-être le plus structuré, tant du point de vue de la réflexion que des réseaux.

Depuis plusieurs années, Sophie Heine, chercheur belge sur les enjeux européens, combine son engagement et ses travaux de recherche. À l'institut Egmont à Bruxelles, cette spécialiste des questions de genre étudie la problématique de la féminité, notamment dans son dernier ouvrage, *Genre ou liberté. Vers une féminité repensée*. C'est dans ce cadre qu'elle s'intéresse à la pratique de la GPA. « *Je m'y oppose pour les mêmes raisons qui m'ont poussée à m'engager contre la prostitution* », explique-t-elle. Selon Sophie Heine, la GPA n'est ainsi « *pensable que dans un rapport bien spécifique aux femmes et au féminin : c'est parce que les esprits sont imprégnés de certains stéréotypes tendant à réduire les femmes à un statut d'objets que l'on peut aussi facilement envisager de légaliser cette pratique* ».

Cette perception de la femme au service des objectifs d'autrui est accentuée dans les pays en développement où la location d'utérus de personnes précarisées représente un marché florissant. Les opposants à la GPA n'hésitent pas à parler d'exploitation.

Pour Marjorie Brun-Blackwell, bénévole depuis une dizaine d'années dans le domaine de la défense des droits des femmes, le combat contre la pratique des mères porteuses s'inscrit dans la même veine : « *Je m'intéresse depuis longtemps à la lutte contre le marché prostitutionnel, ce qui se rapproche de la GPA par la notion de marchandisation du corps de la femme, et je me suis rendu compte qu'aucune association ne menait de véritable réflexion sur le sujet.* »

CORP D'ÉLITE

C'est ce qui l'incite à se rapprocher du Collectif pour le respect de la personne (CoRP), une initiative originale puisqu'elle constitue le premier rassemblement consacré exclusivement à la lutte contre la GPA. Son objectif : être une force active pour éveiller les consciences sur cette question. Le Collectif voit le jour à l'été 2013, chez Éliette Abécassis, où se rencontre une quinzaine de personnalités très variées, presque exclusivement des femmes, parmi lesquelles des philosophes, comme Sylviane Agacinski, des médecins, Manuel Maidenberg et Pierre Courbin, des psychanalystes, Marie Balmay et Monette Vacquin, des juristes comme Marie-Anne Frison-Roche, des écrivains comme Alice Ferney, ou encore des historiennes. Le collectif est ainsi né de l'expérience commune d'une difficulté à se faire entendre. Comme me l'explique l'un des membres du CoRP, « *nous sommes d'opinions très diverses sur la plupart des autres sujets, mais nous sommes entièrement d'accord sur un point : l'atteinte aux droits fondamentaux et au respect de la personne qu'est la pratique déshumanisante des mères porteuses* ».

De fait, les approches sont différentes : Marie-Anne Frison-Roche, enseignante à Sciences Po Paris, estime que « *l'on contredit l'essence libérale du marché, espace de liberté construit par le droit, pour le travestir en espace de trafics, réduit à l'ajustement des désirs et des puissances* ». Quant à Sylviane Agacinski, l'auteur de *Corps en miettes*, elle milite depuis longtemps pour la pénalisation des clients de la prostitution. De son côté, Monette Vacquin, qui publia en 1999 *Main basse sur les vivants*, met en garde contre les possibles dérives de la fécondation *in vitro* en interrogeant ses ressorts psychanalytiques. Pour sa part, Éliette Abécassis, qui écrivit en 2007 *Le Corset invisible*, lutte au sein de l'association SOS-les mamans contre les ravages de la garde alternée comme modèle dominant lors d'un divorce. Autant de combats différents autour du même dénominateur commun de la défense de la femme. Le CoRP compte une quarantaine de membres

qui se réunissent une fois par mois environ pour des temps de formation et de débats sur différents aspects de la GPA. De nombreux projets sont en cours, après deux ans de réflexions et d'échanges. L'heure est maintenant à l'action, par le biais d'un réseau actif qui compte porter le débat au niveau international, car il s'agit d'une problématique mondialisée.

Une pétition est lancée, des tribunes sont publiées dans la presse : le collectif se fait peu à peu connaître et se distingue même par un « gros coup » en mars dernier, avec la publication d'un texte cosigné avec des organisations féministes : il s'agit de demander la rédaction d'une « *convention d'abolition du recours aux mères porteuses, sur le même modèle que l'abolition de l'esclavage* ». Le texte est rendu public à la veille d'une importante réunion de la conférence de La Haye, organisation intergouvernementale chargée de la coopération, notamment en matière de droit de la famille, qui doit étudier l'encadrement de cette méthode de procréation.



MARIE MALZAC en quelques mots

🐦 @mariemalzac_

Journaliste, Marie Malzac est diplômée de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Elle a d'abord travaillé pour une chaîne de télévision d'information économique espagnole basée à Madrid avant de partir pour Jérusalem où elle a collaboré avec différents médias et institutions. Elle a ensuite passé trois ans à Rome où elle s'est spécialisée dans l'information sur le Vatican, tout en traitant aussi les sujets de l'actualité politique italienne. Rentrée en France depuis peu pour un poste à l'Agence France-Presse, elle continue de travailler sur les sujets religieux et éthiques pour différentes publications. Elle suit aussi de près les questions du Moyen-Orient.

UNE ÉPOQUE QUI NE SAIT PAS DIRE NON

La GPA se développe dans les années 1980 avec la fécondation *in vitro*. La France est alors plutôt en avance par rapport aux autres pays : un gouvernement de gauche interdit la pratique des mères porteuses dès 1991. Mais le débat est régulièrement rouvert. Au CoRP, on observe que « *les militants en faveur de sa légalisation, qui y ont pour beaucoup un intérêt financier ou personnel, ne désarment pas, et font tentative sur tentative* ». D'autant que le marché prend une ampleur considérable. En 2011, une proposition de loi vient de la droite, une autre de la gauche. « *On est dans une époque où on ne sait pas dire non, qu'il s'agisse du législateur ou du médecin* », dénonce une adhérente.

De nombreux reportages et enquêtes alertent régulièrement sur les dérives liées à la marchandisation des corps. On mentionne alors les cliniques en Inde ou en Thaïlande où les femmes ayant accepté de porter l'enfant d'autrui sont assignées pendant toute leur grossesse, avec l'angoisse de perdre le bébé ou d'éventuelles complications. En 2014, c'est le cas d'un couple d'Australiens qui scandalise : celui-ci refuse de prendre livraison d'un bébé trisomique issu d'une GPA avec une mère thaïlandaise ! Et pour de nombreux opposants à la GPA, il faut avant tout défendre les intérêts des plus faibles, dans ce cas précis ceux de la femme et de l'enfant. Mais la presse se fait aussi l'écho d'histoires dans lesquelles une femme, déjà mère, accepte gratuitement de porter l'enfant d'une autre. Les témoignages soulignent combien les deux femmes en tirent profit. Pourtant, selon Sophie Heine, « *même dans les cas où la GPA est gratuite et est le fait de femmes proches des couples commanditaires, celles-ci sont toujours perçues de manière fonctionnelle* ». Elle va plus loin encore, contre la notion de GPA éthique : « *Le fait qu'on leur attribue de l'altruisme ou du désintéressement ne conduit, ici aussi, qu'à renforcer une vision bien ancrée des femmes comme existant avant tout pour les autres.* »

LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE BLONDE ET UNE BRUNE ? 80 000 DOLLARS !

Figure emblématique de l'opposition parlementaire de gauche au mariage pour tous mais aussi à la procréation médicalement assistée (PMA) et à la GPA, Bruno-Nestor Azérot prononce en 2013 à l'Assemblée nationale un discours très remarqué sur le sujet. Le député de Martinique est aussi le cofondateur d'Esprit civique, courant visant à « remettre la personne au cœur de la gauche ».

« Où est le progrès social ? », s'interroge-t-il alors à la tribune avant de poursuivre : « Comment voulez-vous qu'un homme dont les ancêtres ont été vendus et chosifiés ne soit pas inquiet par cela ? C'est parce que je suis un homme de gauche que je préfère l'humain et l'humanisme à ce que sous-entend ce texte. » Pour Bruno-Nestor Azérot, la GPA insulte les longues années de lutte pour l'émancipation de la femme. Le député martiniquais estime que « la société actuelle n'a jamais été aussi libérale quant à ses principes économiques, si chers à la droite, ni aussi libérale de même, à gauche cette fois, quant à l'affirmation de l'individualisme sociétal, notamment concernant les questions de mœurs ou d'éthique ».

D'autres personnes, de la même sensibilité politique que la majorité au pouvoir, cherchent à faire évoluer le débat, ou tout du moins à le créer. C'est le cas des Poissons roses, courant se revendiquant du personnalisme. « Avec nos petites nageoires, nous avons contribué à mettre à nu à gauche une culture dominante libertaire et individualiste sur les questions de filiation, de PMA, de GPA, de recherche sur l'embryon ou de fin de vie, incohérente avec la nécessaire volonté de régulation plus collective et mutualisée dans le champ économique », s'écrit Philippe de Roux, le poisson - pilote.

Les socialistes Anne Yvonne Le Dain, députée de Montpellier-Hérault et vice-présidente de la région Languedoc-Roussillon, Dominique Potier, président d'Esprit civique et député PS de Meurthe-et-Moselle et une dizaine d'autres parlementaires PS, s'insurgent contre la circulaire Taubira octroyant automatiquement la nationalité française aux

enfants nés à l'étranger par GPA, premier pas possible vers une légalisation de fait de pratiques interdites en France.

Plusieurs motifs sont invoqués : « C'est d'abord une question de justice pour l'enfant, affirme Philippe de Roux, qui a le droit d'avoir accès à sa filiation maternelle et ne saurait être le fruit d'une transaction marchande. On voit encore assez peu de femmes des beaux quartiers acceptant de porter l'enfant d'un autre, mais en revanche un développement rapide des usines à bébés dans les pays les plus pauvres. » Et de pointer les énormes failles du système : « où est la justice, ajoute-t-il, quand on sait qu'une GPA par une Américaine blonde coûte 100 000 dollars, contre seulement 20 000 par une Indienne ? En démêlant les arguments religieux, anthropologiques et politiques, il s'agit de se battre non pas pour une morale abstraite ou pour une prétendue famille traditionnelle, mais pour la justice concrète et le progrès. La gauche doit s'attaquer aux injustices dans tous les champs de l'existence », estime encore Philippe de Roux.

LA GAUCHE DOIT S'ATTAQUER
AUX INJUSTICES DANS TOUS
LES CHAMPS DE L'EXISTENCE.

JOSÉ BOVÉ POINTE DU DOIGT
UNE « ARTIFICIALISATION
DE LA NATURE ».

C'EST NOËL POUR JOSÉ

Au sein de l'écologie politique, la GPA fait figure de pomme de la discorde. Il y a d'abord la publication dans le quotidien *La Croix* en février 2013 d'une tribune d'élus et membres d'EELV, intitulée « Du mariage pour tous à la procréation technicisée ? » Ils y expriment leur malaise face aux « questions majeures » posées par la PMA et son corollaire, la GPA. « *Le débat n'est pas abouti au sein de la société* », assurent-ils à l'époque. Puis en 2014, ce sont des figures de tout premier plan qui prennent position : invité du forum politique Face aux chrétiens, le député européen José Bové pointe du doigt « *une artificialisation de la nature* ». Il sera soutenu par Noël Mamère. Leurs arguments se fondent explicitement sur l'héritage du philosophe Jacques Ellul, chrétien et chantre de l'écologie. Leurs propos suscitent de très vives réactions dans leurs rangs. Pour Noël Mamère, qui demeure le premier élu à avoir célébré un mariage entre personnes de même sexe en tant que maire de Bègles, le débat sur « *le sujet reste tabou* » dans son parti.

Car « *les attaques sont directes et parfois extrêmement violentes* », affirme un membre du CoRP. Les partisans de la GPA n'hésitent pas à utiliser les amalgames les moins fondés. Et la pression est forte. José Bové est ainsi accusé par des élus EELV d'être un nouvel adhérent de la Manif pour tous. « *Notre abnégation force souvent le respect de beaucoup* », relève pour sa part Bruno-Nestor Azérot. « *Ce qui fait notre force, ajoute-t-il, c'est notre liberté, au-delà des pesanteurs partisanes, qui empêchent certains de nous rejoindre sur nos convictions.* » Pour desserrer l'étau, Sophie Heine juge « *essentiel d'élargir la plateforme des opposants à la GPA. Il ne faut pas forcément adhérer à une religion particulière, être en faveur d'une vision traditionnelle de la famille ou s'opposer à la possibilité des homosexuels d'avoir des enfants* ». La liberté ne saurait être déconnectée du lien avec autrui. « *Et cette question, renchérit Philippe de Roux, est à affronter de manière globale. Le combat pour la justice doit se faire sur tous les fronts, sinon la gauche court le risque de se laisser déborder et de rester sans réponse face aux accusations d'incohérence.* »